



[Genève en bref](#) [Politique genevoise](#) [Ma commune](#) [Grand Genève](#) [L'encre bleue](#)

Patrimoine à Collonge-Bellerive

Genève protège ses maisons californiennes

Quatre villas empruntant au style iconique des «Case Study Houses» sont mises à l'inventaire, entravant un projet immobilier. Retour sur ce courant architectural d'après-guerre.



[Cathy Macherel](#)

Publié aujourd'hui à 15h32



La Stahl House, de Pierre Koenig, construite en 1960 à Los Angeles. C'est l'une des plus célèbres villas du programme «Case Study Houses», grâce également aux photographies de Julius Shulman.

Julius Shulman / J. Paul Getty Trust. Getty Research Institute, Los Angeles (2004.R.10)

Il n'est pas courant de voir des maisons individuelles, érigées dans la deuxième moitié du XXe siècle, bénéficier d'une mise à l'inventaire. Une telle décision de l'Office du patrimoine et des sites vient pourtant de tomber pour des bâtisses construites au début des années 1960 à Collonge-Bellerive.

Il s'agit de quatre villas situées dans un même périmètre et dont le style est tout droit inspiré des «Case Study Houses», courant architectural moderniste qui a marqué l'après-guerre aux États-Unis (lire ci-dessous). Ces villas plates aux grandes baies vitrées, dont la plupart ont été érigées dans la région de Los Angeles, sont devenues iconiques grâce à la photographie de Julius Shulman (1910-2009), ainsi qu'au cinéma hollywoodien.

Genève a donc aussi les siennes. À Collonge-Bellerive, les quatre maisons protégées se trouvent au lieu-dit «La Californie» (entre La Capite et La Pallanterie), nom qui n'a pourtant rien à voir avec ce développement architectural. Cette dénomination existait déjà au XIXe siècle, en référence sans doute aux grandes plaines qui occupaient alors la région.

Certes, les «Case Study Houses» genevoises ne sont peut-être pas aussi spectaculaires que celles des collines qui dominant L.A., mais «l'ensemble méritait d'être défendu», relève Pauline Nerfin, historienne de l'architecture et coprésidente de Patrimoine Suisse Genève. L'association est à l'origine de la demande d'inscription à l'inventaire, alors qu'une demande de démolition d'une des villas avait été déposée dans le cadre d'un projet immobilier.



L'une des villas de Collonge-Bellerive dans les années 1960, construite par Michel Frey et Jean Rogg. Elle est aujourd'hui inscrite à l'inventaire.

Archives privées J. Rogg



L'une des villas de Collonge-Bellerive dans les années 1960, construite par Michel Frey et Jean Rogg. Elle est aujourd'hui inscrite à l'inventaire.

Archives privées J. Rogg

«Le projet des quatre villas, similaires, mais pas tout à fait identiques, date de 1959, il a été concrétisé en 1961. Il est l'œuvre de Michel Frey et Jean Rogg, alors jeunes architectes, probablement fascinés par ce courant moderniste venu des États-Unis», relève Yvan Delemontey, architecte et historien de l'architecture à l'Office du patrimoine et des sites. «Fait amusant, au départ, la Commune de Collonge-Bellerive ne voyait pas d'un très bon œil ce projet, dont l'architecture était en totale rupture avec ce qui se construisait à l'époque.» Aujourd'hui, la Commune s'est prononcée pour la protection des villas.

La nature dans l'habitat

N'en déplaise à ceux qui, dans les années 1960, ne goûtaient guère au modernisme, la mode des villas à patio d'après-guerre a conquis une partie du territoire genevois, elle est lisible en bien des endroits de la Rive gauche, selon Patrimoine Suisse Genève. C'est particulièrement le cas à «La Californie», avec ses nombreuses maisons d'un

seul niveau désormais bien cachées par la nature. «Les quatre maisons inscrites à l'inventaire sont remarquables sur de nombreux points. De par leur structure, à la fois légère, simple, et constituée de matériaux novateurs incarnant la modernité: acier, verre, briques. Mais c'est aussi tout l'environnement paysager qui est intéressant. Ces maisons de plain-pied, avec leurs façades vitrées, ont été conçues à la fois pour s'intégrer dans le paysage, et intégrer celui-ci. Le patio, avec ses éléments arborés, fait littéralement entrer la nature dans l'habitat», note Pauline Nerfin.



Un exemple inspirant. La Case Study No 20A, de l'architecte Richard Neutra, Los Angeles, 1948.

Julius Shulman photography archive, 1936-1997, J. Paul Getty Trust. Getty Research Institute, Los Angeles (2004.R.10)



Case Study No 20A, de l'architecte Richard Neutra, Los Angeles, 1948.

Julius Shulman photography archive, 1936-1997, J. Paul Getty Trust. Getty Research Institute, Los Angeles (2004.R.10)

La mise à l'inventaire des villas de Collonge-Bellerive n'est toutefois pas à l'abri d'un rebondissement, puisqu'elle est sujette à recours. Car il y avait projet, mené par la Société Privée de Gérance, de construire quatre blocs d'immeubles de 10 mètres de hauteur (33 appartements), sur l'emplacement de parcelles voisines, plus une parcelle occupée par l'une des villas désormais inscrite à l'inventaire. Cette protection entrave donc ce projet immobilier.

Une zone particulière

Pour Patrimoine Suisse Genève, «c'est tout le secteur du lieu-dit «La Californie», du fait de sa qualité paysagère ainsi que bâtie, qui devrait faire l'objet d'une approche subtile et moins gourmande en matière de densification. Ce type d'habitat, avec son architecture im-

prégnée des pensées modernistes et en totale harmonie avec la végétation, mérite une plus grande attention.» Contactée, la Société Privée de Gérance n'a pas souhaité commenter le dossier.

Ces villas moderne qu'on voulait construire en série

Les «Case Study Houses» sont nées en Californie après la Seconde Guerre mondiale, au moment où nombre de soldats américains, de retour au pays, cherchent à se loger. Journaliste à la tête de la revue «Arts and Architecture», John Entenza entend promouvoir le mouvement moderniste. Il organise un concours à l'intention de bureaux d'architectes. Le défi? Construire des maisons individuelles de 100 m², fonctionnelles, et surtout réalisables en série, à la manière de l'industrie automobile, de façon à les rendre bon marché. Le nom du programme, «Case Study» («étude de cas»), donne bien la dimension expérimentale du projet.

Les maisons ne seront jamais construites en série, mais des architectes de renom – Richard Neutra, Ray et Charles Eames, Pierre Koenig, Eero Saarinen, Craig Ellwood, Edward Killingsworth, Rodney Walker – s'essaient à cette nouvelle utopie, qui rompt avec le style de la maison traditionnelle américaine, en bois.



1 / 13

La maison de Julius Shulman, construite par l'architecte Raphael Soriano, à Los Angeles, en 1950.

Julius Shulman, J. Paul Getty Trust. Getty Research Institute, Los Angeles (2004.R.10)

Toit plat, grandes baies vitrées, parois coulissantes, matériaux innovants, de l'acier au plastique, sont la marque de ce courant architectural qui se déploie sur la côte californienne. Les maisons sont construites, meublées et exposées pour trouver des acheteurs. Elles portent chacune un numéro. Le programme lancé par John Entenza se déroulera de 1945 à 1967, pour moins de 30 villas construites. Mais l'influence du mouvement sera importante.

Les «Case Study Houses» se fondent dans le paysage, elles sont, de par leur transparence et simplicité, en communion avec la nature. L'intérieur mise sur une continuité spatiale, avec des pièces ouvertes ou semi-ouvertes, donnant un sentiment de grande convivialité. Certaines de ces villas, comme la célèbre Stahl House ou Case Study House No 22, de Pierre Koenig, qui apparaît dans plusieurs films hollywoodiens, renvoient au «way of life» californien dans l'imaginaire collectif.

Cathy Macherel est journaliste à la Tribune de Genève depuis 2010. Elle collabore à plusieurs rubriques, locale, Week-end et gère certains suppléments. Elle s'occupe notamment d'aménagement du territoire et affiche une prédilection pour les enquêtes et les approches magazine. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

13 commentaires